

	☀	☁	🌧
MER 18	6 --- 24	0 --- 0	
JEU 19	10 --- 26	0 --- 0	
VEN 20	12 --- 26	0 --- 0	
SAM 21	11 --- 27	0 --- 0	
DIM 22	12 --- 26	0 --- 0	
LUN 23	12 --- 23	0 --- 1	

## Cette semaine :

- **Excoriose**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Black Rot**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**

## Stades phénologiques

Les stades ont progressé depuis la semaine dernière.

- Sur les secteurs précoces, les stades "sortie des feuilles" à 3-4 feuilles étalées sont observés régulièrement.
- Sur les secteurs tardifs, les stades "bourgeon dans le coton" à 2-3 feuilles étalées sont constatés.

La sortie semble bien homogène sur la majorité des parcelles. Beaucoup de "contre bourgeon" ont démarré. Au vu des températures annoncées, l'évolution des stades devrait être rapide. On relève 5 jours de retard par rapport à 2017.

## EXCORIOSE

### Analyse de risque

#### Symptômes



**En hiver** : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.

**Au vignoble** : les symptômes sont globalement en regression sur le vignoble suite à une bonne gestion de la problématique. Des symptômes sont encore observés sur des parcelles de Loin de l'oeil, et Duras...

#### Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourrent pas (les conséquences sont donc plus graves en cas de taille courte).

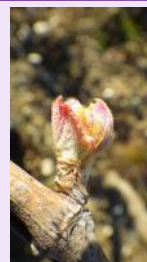
### Préconisations

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques.

**Les stades d'intervention sont dépassés pour certaines parcelles, notamment dans la plaine. Par contre, sur les parcelles tardives, soyez vigilants si les pluies ont lieu la semaine prochaine.**

**En l'absence de pluies, annoncé pour la fin de semaine, le risque de contamination est nul.**

En pratique, il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose, à des volumes / hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.



stade D ou 6



stade E ou 9

Deux stratégies sont possibles :

**stratégie à 2 applications** : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

\* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée)*

\* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2k/ha (dose homologuée) **CMR**, ZNT=50m*

**stratégie à 1 application** : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 40 % des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Rhodax Express ; fosétyl Al/mancozèbe ; 2kg/ha (dose homologuée) ; 1kg/ha (dose conseillée) **CMR**, ZNT=50m*

\* *Sillage, Slogan, Chaoline ; fosétyl Al/métirame ; 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée)*

\* *Futura ; phosphonate/dithianon, 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée) **CMR***

#### Alternatives

Elimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

## A retenir

Risque nul en l'absence de pluies.

## MILDIOU

## Analyse de risque

**Observation au vignoble :**

Aucun symptôme n'est observé.

**Modélisation :**

La maturité des oeufs devrait être atteinte autour du 25-28 avril. Dès lors, il faudra plus de 20mm pour engendrer les premières contaminations de masse.

## Préconisations

Aucun traitement n'est à prévoir en l'absence de pluie. Selon le modèle, il convient d'être vigilant à compter du 25 avril si une pluie supérieure à 20mm est annoncée.

\* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métiram, 4kg/ha (3 applications)

\* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications), **CMR, ZNT 50m**

\* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) + contact

\* Bouillie bordelaise RSR NC 3,75kg / ha, (5 applications maximum)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

**Données optidose : 20% à 30% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

**A retenir**

La maturité des oeufs devrait être atteinte autour du 25-28 avril.

**Alternative**

Mise en oeuvre de la prophylaxie

## OIDIUM

## Analyse de risque

**Observations :**

Sur les secteurs précoces, le stade "2-3 feuilles étalées" est en cours, voire dépassé. Ce stade déclenche la sensibilité des parcelles ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade est régulièrement observé.

Sur les parcelles classiques on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

## Préconisations

Débuter la protection sur les parcelles à historique (Chardonnay, Gamay, Duras...)

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée).

\* Inox, Karathane 3D, Meptyl Dinocap 0.6l/ha, **ZNT = 50 mètres**

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'Erirose (uniquement pour l'utilisation du soufre).

**Alternatives**

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Débuter la protection uniquement sur les parcelles sensibles

## BLACK ROT

## Analyse de risque

**Observations :**

La période de risque démarre. Mais en l'absence de pluies, aucune contamination n'est à prévoir.

**Analyse de risque :**

Une forte pluie sur le stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles présentant un historique peut engendrer les toutes premières contaminations (exemple de 2015)

## Préconisations

**Pas de traitement à prévoir si aucune pluie n'est annoncée.**

\* Polyram DF, Lutiram, Métiram ZN, 2kg/ha (dose homologuée) ; 1kg/ha (dose conseillée)

\* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée), 1kg/ha (dose conseillée), **CMR, ZNT = 50 m**

\* Rhodax Express, fosétyl Al/mancozèbe, 4,5kg/ha (dose homologuée) ; 2kg/ha (dose conseillée), **Attention ZNT de 50m**

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux. les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaires démontrée à 8kg/ha

**A retenir**

En l'absence de pluies, aucune contamination n'est à prévoir

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Le vol d'Eulia se termine.

Eudémis : pas de capture. Le début de vol reste imminent.

**Analyse de risque**

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective une semaine avant le début des vols. **Il est temps de mettre en place les diffuseurs pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.**

Même si la pose est anticipée, la diffusion des phéromones est faible lorsque les températures restent basses.

Le nombre de diffuseurs est à moduler suivant l'îlot confusé et les bordures à réaliser.

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Mise en place des pièges et des diffuseurs sur les parcelles confusées.

## ERINOSE

## Analyse de risque

**Symptômes**

Les premiers symptômes sont visibles sur Duras, Gamay, Syrah.

**Nuisibilité**

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.



Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

## Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte. Sur les parcelles à historique, un à deux traitements au soufre mouillable suffisent généralement à maîtriser l'ériose. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée)

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Coupler les interventions ériose/oïdium

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

Prochain bulletin le 27 avril 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les recommandations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les recommandations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

